Feuille officielle d'avis
du district de Moutier

Numéro 15
Jeudi 24 avril 2025

La Semaine **édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.**

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet *www.lasemaine.ch*.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. –.80 le mm + TVA (63 mm de large).

Corcelles

Invitation aux séances d'information sur la création du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et environs:

Les communes bourgeoises de Grandval et de Perrefitte, ainsi que les communes mixtes de Belprahon, Corcelles, Crémines, Eschert et Roches, se prononceront lors des assemblées bourgeoises et communales des mois de mai et juin sur la création du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et des environs.

Ce syndicat a pour objectif d'assurer une gestion rationnelle des forêts de ses membres.

Deux séances d'information publiques sont prévues:

- Mercredi 30 avril 2025 à 20h, salle communale d'Eschert
- Mercredi 7 mai 2025 à 20h, halle de gymnastique de Crémines

Toutes les citoyennes et tous les citoyens des communes concernées sont chaleureuse-ment invités à y assister.

Corcelles, le 10 avril 2025

Le secrétariat communal

Mise au concours - Secrétaire de la commission scolaire (5 %)

Le Syndicat scolaire élargi du Grand Val (SEGV) met au concours le poste de secrétaire de la Commission scolaire (mandat).

Missions et responsabilités

- Participer aux séances des membres de la Commission scolaire (minimum 5 séances/an)

- Participer aux séances du Bureau (minimum 6 séances/an)

- Gérer le suivi administratif des décisions de la Commission scolaire et du Bureau (préparation des séances, suivis des dossiers en cours, ...)

- Rédiger des courriers, des notes et les procès-verbaux des séances

- Gérer l'agenda de la Commission scolaire et envoyer les convocations

- Rédiger divers documents administratifs (contrats d'engagement, certificats de travail, ...)

- Gérer l'archivage des dossiers

- Diverses tâches administratives selon nécessité

Taux d'engagement

Cette fonction requiert actuellement entre 80-100 heures de travail par an (correspond à un taux d'engagement d'env. 5%) et pourrait augmenter à l'avenir.

Profil recherché

- Employé-e de commerce ou équivalent.

- Aisance dans la gestion administrative de séances de travail et dans la tenue de procès-verbaux.

- Disponibilité également en soirée pour les séances.

- Respect du devoir de confidentialité.

- Intérêt pour l'école publique et son fonctionnement.

Rétribution: à discuter (forfait annuel)

Date d'entrée en fonction: à convenir, si possible déjà au 1er juin

Contrat à durée indéterminée Renseignements supplémentaires: Jean-Daniel Parrat 079 307 96 43

Les postulations sont à adresser par mail à l'adresse suivante: presidence.commission@ecole-sgv.ch Délai de postulation: le 3 mai 2025

Grandval, le 16 avril 2025

Le secrétariat communal

Mise au concours - Secrétaire de la commission scolaire (5 %)

Le Syndicat scolaire du Grand Val (SGV) met au concours le poste de secrétaire de la Commission scolaire (mandat).

Missions et responsabilités

- Participer aux séances des membres de la Commission scolaire (minimum 5 séances/an)

- Participer aux séances du Bureau (minimum 6 séances/an)

- Gérer le suivi administratif des décisions de la Commission scolaire et du Bureau (préparation des séances, suivis des dossiers en cours, ...)

- Rédiger des courriers, des notes et les procès-verbaux des séances

- Gérer l'agenda de la Commission scolaire et envoyer les convocations

- Rédiger divers documents administratifs (contrats d'engagement, certificats de travail, ...)

- Gérer l'archivage des dossiers

- Diverses tâches administratives selon nécessité

Taux d'engagement

Cette fonction requiert actuellement entre 80-100 heures de travail par an (correspond à un taux d'engagement d'env. 5%).

Profil recherché

- Employé-e de commerce ou équivalent

- Aisance dans la gestion administrative de séances de travail et dans la tenue de procès-verbaux.

- Disponibilité également en soirée pour les séances.

- Respect du devoir de confidentialité.

- Intérêt pour l'école publique et son fonctionnement.

Rétribution: à discuter (forfait annuel)

Date d'entrée en fonction: à convenir, si possible déjà au 1er juin

Contrat à durée limitée jusqu'au 31.07.2026

Renseignements supplémentaires: Jean-Daniel Parrat 079 307 96 43

Les postulations sont à adresser par mail à l'adresse suivante: presidence.commission@ecole-sgv.ch Délai de postulation: le 3 mai 2025

Grandval, le 16 avril 2025

Le secrétariat communal

Court

Avis de construction

Requérante: Thierry Paupe Sàrl, rue de la Golatte 12, 2738 Court

Propriétaire: idem requérante

Auteur du projet: Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon

Emplacement: parcelle N° 2100, au lieu-dit «rue de Mévilier 15», 2738 Court

Projet: construction d'un couvert, de rangements métalliques, embrasures existantes à combler et divers

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: HA2

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 16 avril 2025

Municipalité de Court, administration municipale

Élection préfectorale du 18 mai 2025

Membres du bureau électoral

À l'occasion de l'élection préfectorale du 18 mai 2025, le Conseil municipal a constitué le bureau électoral de la manière suivante:

Présidente: Mme Anne Freudiger

Suppléant: M. Frédéric Hêche

Secrétaire: en vertu de l'article 11 alinéa 1 du règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune municipale de Court, un·e des membres du bureau électoral, désigné·e par le ou la président·e avant le début des travaux, exerce le rôle de secrétaire.

Membres :

1. Mme Annick Meister
2. Mme Sandra Picon
3. M. Kilian Merino
4. M. Vincent Mollica

Suppléant·e·s :

1. Mme Fanny Nobel
2. Mme Charline Pidoux
3. M. Olivier Neukomm
4. M. Sven James Paupe

Court, le 24 avril 2025

Municipalité de Court, Conseil municipal

Blocage d'un chemin pour une durée déterminée

Travaux dans le secteur entre Court et Sorvilier

Dans le cadre des travaux du plan d'aménagement des eaux (PAE) de la Birse, le chemin de mobilité douce qui longe la Birse et qui relie Court à Sorvilier est fermé **du mercredi 16 avril 2025 au vendredi 16 mai 2025.** Aucun passage (même à pied) n'est possible durant cette période, hormis durant les week-ends et jours fériés. La zone de Virelore est, quant à elle, toujours accessible via le centre du village de Court.

Ce blocage est justifié par des travaux conséquents rendant tout passage dangereux.

Le Conseil municipal remercie la population et les personnes concernées de leur compréhension.

Court, le 24 avril 2025

Municipalité de Court, Conseil municipal

Crémines

Avis de construction

Requérants : Stéphanie et David Alonso, Rue Neuve 214, 2746 Crémines

Auteur du projet : Faivre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Emplacement : Parcelle N° 852, au lieu-dit « Rue Neuve 214 », commune de Crémines

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure, au Nord du bâtiment. Elimination de la citerne.

Dimensions : selon plans déposés

Construction : selon plans déposés

Zone : H2

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement** auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Crémines, le 16 avril 2025

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants : Derly Yurany Barco Calderon et Julien Goudron, Rue Neuve 213, Crémines

Auteur du projet : Faivre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Emplacement : Parcelle N° 851, au lieu-dit « Rue Neuve 213 », commune de Crémines

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure, au Nord du bâtiment. Elimination de la citerne.

Dimensions : selon plans déposés

Construction : selon plans déposés

Zone : H2

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement** auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Crémines, le 16 avril 2025

Secrétariat communal

Avis de construction

**** Requête en prolongation de la durée de validité du permis de construire PC 172/2019 délivré par la Préfecture du Jura bernois le 28 juillet 2020 ****

Requérante : SI Berthoud Immob SA, Rue du Prayé 5, 2854 Bassecourt.

Auteur du projet : Bleyaert & Minger SA, Grand-Rue 21, 2900 Porrentruy.

Emplacement : parcelle N° 251, au lieu-dit : « Rue du Collège 8 », commune de Crémines.

Projet : rénovation et aménagement de la grange en deux appartements adaptés avec ascenseur et d'une salle publique multifonctionnelle au rez-de-chaussée, aménagement des combles en un studio, construction d'un chemin d'accès au Nord, d'un couvert à voitures au Sud (4 places) ainsi que de 5 places de stationnement au Nord-Est et déplacement du grenier au Sud de la parcelle.

Zone : mixte - centre.

Recensement arch. : ensemble bâti A.

Dérogations : art. 48 LAE, 41c OEaux, 64 et 67 al. 2 OC, 80 LR et 42 RAC.

Prolongation de la validité du permis : jusqu'au 27 août 2025.

Les oppositions, **uniquement contre la prolongation de la durée de validité du permis de construire,** faites par écrit et motivées seront reçues jusqu'au 16 mai 2025, à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 16 avril 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Invitation aux séances d'information sur la création du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et environs

Les communes bourgeoises de Grandval et de Perrefitte, ainsi que les communes mixtes de Belprahon, Corcelles, Crémines, Eschert et Roches, se prononceront lors des assemblées bourgeoises et communales des mois de mai et juin sur la création du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et des environs.

Ce syndicat a pour objectif d'assurer une gestion rationnelle des forêts de ses membres.

Deux séances d'information publiques sont prévues :

- Mercredi 30 avril 2025 à 20 h, salle communale d'Eschert
- Mercredi 7 mai 2025 à 20 h, halle de gymnastique de Crémines

Toutes les citoyennes et tous les citoyens des communes concernées sont chaleureusement invités à y assister.

Crémines, le 16 avril 2025

Le Conseil communal

Election des préfets et des préfètes du 18 mai 2025

Le bureau de vote et de dépouillement sera composé comme suit :

Présidente :	Micaela Bloesch
Membres :	Bastien Roos
	Cédric Roos
	Nicolas Schlup
	Arnaud Schrameck
Suppléant(e)s :	Baruch-Jehuda Schultess
	Christine Wilya Schwab
	Lionel Selvarajah

Crémines, le 24 avril 2025

Secrétariat communal Crémines

Eschert

Mise au concours

Secrétaire de la commission scolaire (5%)

Le Syndicat scolaire élargi du Grand Val (SEGV) met au concours le poste de secrétaire de la Commission scolaire

Missions et responsabilités

- Participer aux séances des membres de la Commission scolaire (minimum 5 séances/an)

- Participer aux séances du Bureau (minimum 6 séances/an)

- Gérer le suivi administratif des décisions de la Commission scolaire et du Bureau (préparation des séances, suivis des dossiers en cours, ...)

- Rédiger des courriers, des notes et les procès-verbaux des séances

- Gérer l'agenda de la Commission scolaire et envoyer les convocations

- Rédiger divers documents administratifs (contrats d'engagement, certificats de travail, ...)

- Gérer l'archivage des dossiers

- Diverses tâches administratives selon nécessité

Taux d'engagement

Cette fonction requiert actuellement entre 80-100 heures de travail par an (correspond à un taux d'engagement d'env. 5%) et pourrait augmenter à l'avenir.

Profil recherché

- Employé-e de commerce ou équivalent.

- Aisance dans la gestion administrative de séances de travail et dans la tenue de procès-verbaux.

- Disponibilité également en soirée pour les séances.

- Respect du devoir de confidentialité.

- Intérêt pour l'école publique et son fonctionnement.

Rétribution : à discuter (forfait annuel)

Date d'entrée en fonction : à convenir, si possible déjà au 1er juin

Contrat à durée indéterminée

Renseignements supplémentaires : Jean-Daniel Parrat 079 307 96 43

Les postulations sont à adresser par mail à l'adresse suivante : presidence.commission@ecole-sgv.ch

Délai de postulation : le 3 mai 2025

Eschert, le 16 avril 2025

Le Conseil communal

Mise au concours

Secrétaire de la commission scolaire (5%)

Le Syndicat scolaire du Grand Val (SGV) met au concours le poste de secrétaire de la Commission scolaire

Missions et responsabilités

- Participer aux séances des membres de la Commission scolaire (minimum 5 séances/an)

- Participer aux séances du Bureau (minimum 6 séances/an)

- Gérer le suivi administratif des décisions de la Commission scolaire et du Bureau (préparation des séances, suivis des dossiers en cours, ...)

- Rédiger des courriers, des notes et les procès-verbaux des séances

- Gérer l'agenda de la Commission scolaire et envoyer les convocations - Rédiger divers documents administratifs (contrats d'engagement, certificats de travail, ...)

- Gérer l'archivage des dossiers

- Diverses tâches administratives selon nécessité

Taux d'engagement

Cette fonction requiert actuellement entre 80-100 heures de travail par an (correspond à un taux d'engagement d'env. 5%).

Profil recherché

- Employé-e de commerce ou équivalent

- Aisance dans la gestion administrative de séances de travail et dans la tenue de procès-verbaux.

- Disponibilité également en soirée pour les séances.

- Respect du devoir de confidentialité.

- Intérêt pour l'école publique et son fonctionnement.

Rétribution : à discuter (forfait annuel)

Date d'entrée en fonction : à convenir, si possible déjà au 1er juin

Contrat à durée limitée jusqu'au 31.07.2026

Renseignements supplémentaires : Jean-Daniel Parrat 079 307 96 43

Les postulations sont à adresser par mail à l'adresse suivante : presidence.commission@ecole-sgv.ch

Délai de postulation : le 3 mai 2025

Eschert, le 16 avril 2025

Le Conseil communal

Mensuration officielle d'Eschert

Le bureau Sigeom SA va procéder à des travaux de mensuration sur les territoires des champs, pâturages et forêts de la Commune d'Eschert sur mandat de cette dernière, afin de mettre à jour la mensuration officielle.

L'accès aux parcelles situées dans le lot 3 sera nécessaire à la bonne réalisation de ces travaux qui débuteront ce mois et dureront jusqu'à fin 2026.

Les collaborateurs du bureau Sigeom SA s'efforceront d'occasionner le moins de dérangements et comptent sur votre compréhension.

Les coûts des travaux sont pris en charge par la Confédération, le Canton et la Commune, à l'exception des coûts résiduels de la révision de l'abornement réalisée aux alentours des bâtiments (matériel et matérialisation) qui seront facturés par la Commune aux propriétaires des droits de superficies ou parcelles concernés.

Les points limites seront tous recherchés et mesurés. Excepté pour treize petits secteurs vers des bâtiments, les points manquants ne seront pas rétablis. Ils pourront toutefois être reconstruits sur demande à adresser à Sigeom SA et aux frais du demandeur.

À la fin des travaux, la Commune d'Eschert disposera de données cadastrales numériques définitivement reconnues par la Confédération sur l'ensemble de son territoire. Le bureau Sigeom SA se tient volontiers à votre disposition pour tout autre renseignement par téléphone au 032 494 55 00 ou par courriel info@sigeom.ch.

Eschert, le 24 avril 2025

Le Conseil communal

Grandval

Bureau de vote du 18 mai 2025

Président : Monsieur Christophe Bichsel

Membres : Madame Pauline Egger et Monsieur Guillaume Froidevaux

Grandval, le 24 avril 2024

Le Conseil municipal

Moutier

Avis de construction

Requérant : Ruffieux Marie et Christophe, Rue du Nord 11, 2740 Moutier

Auteur du projet : Lack Cheminées SA, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 12, Rue du Nord 11

Projet : Installation dans l'annexe N° 11a d'un four à pizza avec conduit de cheminée en toiture.

Zone : H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 16 avril 2025

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Almeida Baptista Alexandre, Sous-Raimeux 4, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 3407, Sous- Raimeux 4a

Projet : Pose d'un carport sur place de parc existante.

Zone : A

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 16 avril 2025

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Gardelle Bernard, Rue du Midi 4, 2740 Moutier

Auteur du projet : Faivre Energie SA, 2800 Delémont

Emplacement : Parcelle N° 32, Rue Beausite 2

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau.

Zone : H2

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 26 mai 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 24 avril 2025

Services Techniques-Urbanisme

Passage du Tour de Romandie à Moutier

Fermeture de la route cantonale

Le Tour de Romandie passera à Moutier et traversera la ville le **mercredi 30 avril 2025. Passage prévu vers 14h en fonction de la vitesse du peloton.**

La caravane publicitaire précèdera la course d'environ 30 à 45 minutes, puis toutes les routes du parcours seront fermées 20 minutes avant le passage de la tête de course et seront libérées immédiatement après la voiture-balai.

Aucune déviation n'est prévue à Moutier pendant le passage des cyclistes.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous invitons à aller encourager les cyclistes lors de leur passage en privilégiant la mobilité douce.

Moutier, avril 2025

Conseil municipal

Municipalité de Moutier

Mise au concours

La Municipalité de Moutier cherche pour compléter son équipe :

Un/e aide-facturiste, 30 %, au service de l'Electricité.

Les informations détaillées sont disponibles sur le site internet : www.moutier.ch.

Délai de réception des postulations, par courriel uniquement, (si possible un seul fichier PDF groupant l'ensemble des documents) à chancellerie@moutier.ch : **lundi 5 mai 2025**

Moutier, le 16 avril 2025

Conseil municipal

Petit-Val

Avis de construction

**** Modification du permis de construire accordé le 22 octobre 2021 ****

Requérants : Carnal Jean-Michel et Céline, L'Oeuchatte 11, 2748 Les Ecorcheresses

Emplacement : Parcelle N° 412, 415, L'Œuchatte 8,13,13a,14b, 2748 Les Ecorcheresses

N° eBau : 2021-4408

Projet de construction: déconstruction des ruines du grenier N° 13 et remplacement par le grenier N° 14b avec création d'un accès au grenier par la pose d'un escalier en pierres à l'Est, démolition de la partie en bois de la remise N° 13a et reconstruction d'une remise fermée sur 3 côtés et ouverte en façade Sud et agrandissement du chemin au Nord du bâtiment 8a

Modification du projet **: La remise N° 13a sera rehaussée de 120 cm. Cette modification est rendue nécessaire suite au renforcement des fondations existantes de l'ancien bâtiment et par le souhait de disposer d'un gabarit d'entrée dans le bâtiment de 305 cm en lieu et place des 250 cm initialement publiés.

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : inchangé

Zone : agricole

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement,** à l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Souboz, le 16 avril 2025

Secrétariat communal

Mise au concours - Administratrice - administrateur des finances (25-35%)

avec entrée en fonction au 1er juillet ou date à convenir.

Vos tâches :

- Tenue de la comptabilité générale
- Gestion des débiteurs et créanciers
- Elaboration des budgets, plans financiers et bouclements
- Gestion des salaires et charges sociales
- Décomptes TVA
- Soutien au Conseil communal pour toute décision d'ordre financier
- Analyses financières
- Mise en place de la GED

Votre profil :

- Diplôme ou expérience professionnelle confirmée dans un des domaines suivants : comptabilité, finances ou économie
- Attrait pour les aspects relevant de la stratégie financière
- Responsable, autonome, curieux·euse et proactif·ve
- Connaissances MCH2 et des programmes Urbanus sont un atout
- Esprit client, empathie, souplesse

Nous vous offrons :

- Place de travail avec outils informatiques modernes
- Horaires flexibles
- Salaire selon le barème cantonal
- Ambiance de travail agréable dans une petite équipe dynamique
- Possibilité de formation continue

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous adresser à Monsieur Willy Pasche, Maire, au 079 / 251 10 48.

Les dossiers de candidature comportant les documents usuels sont à adresser par courrier postal ou par voie électronique (admin@petit- val.ch) jusqu'au **10 mai 2025.**

Souboz, le 23 avril 2025

Conseil communal

Commission technique et travaux publics - rappel

Le Conseil communal est à la recherche d'une personne pour siéger à la commission technique et travaux publics.

Les personnes intéressées sont invitées à s'annoncer auprès de l'administration communale par téléphone ou par courriel à admin@petit-val.ch **jusqu'au 30 avril 2025.**

Souboz, le 23 avril 2025

Conseil communal

Reconvilier

Avis de construction

Requérant : M. Christian Mérillat, La Cornette 6, 2735 Malleray.

Auteur du projet : Heimann Olivier Sàrl, Rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Emplacement : parcelle N° 1069, au lieu-dit : « Sur Montoz 1 », commune de Reconvilier.

Projet : démolition partielle du chalet existant, modification du sous-sol et reconstruction de la partie supérieure, installation d'une mini-step et d'une pompe à chaleur extérieure.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Détogations : art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 mai 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Reconvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 avril 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

04.0302.0196 - eBau 2025-3326

Avis de construction

Requérants : Fleury Amana et Christian, Rue des Prés 4, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelles N° 2264 et 1174, Rue des Prés 4, 2732 Reconvilier

Projet : Construction de 2 couverts pour voitures

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : H2

Dérogations : Art. 22 lettre b & Art. 26 du Règlement municipal de l'affectation du sol et de construction

Publication : dès le 16 avril 2025, pour 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement** ou sur le lien suivant : www.reconvilier.ch/depots-publics.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 10 avril 2025

Administration des constructions

04.0302.0190 - eBau 2024-20546

Avis de construction

Requérant : Scheidegger Ismaël, Rue du Collège 13, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 1071, Rue du Collège 13, 2732 Reconvilier

Projet : Pose d'un container pour local annexe à usage personnel

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : HA3

Dérogation : Art. 22 lettre b du Règlement municipal de l'affectation du sol et de construction

Publication : dès le 16 avril 2025, pour 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement** ou sur le lien suivant : www.reconvilier.ch/depots-publics.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 14 avril 2025

Administration des constructions

Taille des haies le long des routes

Les riverains des routes communales sont priés de procéder à la taille des arbres ou autres végétations, plusieurs fois par année si nécessaire, de manière à respecter les profils d'espace libre réglementaires.

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres doivent respecter une zone libre de toute végétation sur une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée et du trottoir. Les branches qui surplombent la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4,50 m (soit au-dessus des routes). Cette hauteur est réduite à 2,50 m audessus des chemins pour piétons, des trottoirs et de pistes cyclables. La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage de l'espace public ni cacher la signalisation et la visibilité ne doit en aucun cas être réduite.

Si les présentes directives ne sont pas respectées, une procédure de rétablissement à l'état conforme à la loi pourrait être lancée, et cela aux frais du contrevenant.

Reconvilier, le 17.03.2025

Administration communale

Tour de Romandie 2025

Information à la population et aux commerçants

Nous avons l'honneur de vous informer que **le Tour de Romandie** traversera notre commune le mercredi 30 avril. Le passage du peloton est prévu **vers 14 h 30.**

Modifications temporaires de la circulation :

- La route cantonale sera fermée à la circulation pendant la durée de l'événement.
- La caravane publicitaire précédera la course d'environ 30 à 45 minutes.
- Les routes du parcours seront fermées 20 minutes avant le passage de la tête de course et seront rouvertes immédiatement après le passage de la voiture-balai.

Pour plus d'information, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet *tourderomandie.ch*.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à prendre vos dispositions en conséquence.

Reconvilier, le 1er avril 2025

L'administration communale

Roches

Invitation aux séances d'information sur la création du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et environs :

Les communes bourgeoises de Grandval et de Perrefitte, ainsi que les communes mixtes de Belprahon, Corcelles, Crémines, Eschert et Roches, se prononceront lors des assemblées bourgeoises et communales des mois de mai et juin sur la création du Syndicat de gestion forestière du Raimeux et des environs.

Ce syndicat a pour objectif d'assurer une gestion rationnelle des forêts de ses membres.

Deux séances d'information publiques sont prévues :

- Mercredi 30 avril 2025 à 20 h, salle communale d'Eschert
- Mercredi 7 mai 2025 à 20 h, halle de gymnastique de Crémines

Toutes les citoyennes et tous les citoyens des communes concernées sont chaleureusement invités à y assister.

Roches, le 11 avril 2025

Conseil communal

Saicourt

Avis de construction

eBau N° 2025-4277

Requérant : Stéphane Gerber, Clos du Verger 9, 2732 Saicourt

Auteur du projet : Dimitri Lab, Chemin de la Foule 13, 2740 Moutier

Rue : Clos du Verger 9, 2732 Saicourt

Parcelle N° : 11

Projet de construction: Installation d'un nouveau poêle avec conduit de fumée en façade.

Zone : Village ancien

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement,** au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Le Fuet, le 16 avril 2025

Administration municipale

Informations communales

Service technique

Le responsable du service technique, M. Valentin Ruch, n'est plus en fonction au sein de la Municipalité de Saicourt suite à une procédure administrative qui a conduit à une décision de licenciement.

A partir du 22 avril 2025, l'intérim sera assuré par M. Alfred Müller de Tramelan qui a été engagé en tant qu'employé de la voirie pour une durée déterminée de six mois. Une mise au concours se fera ultérieurement.

Le Fuet, le 24 avril 2025

Conseil municipal

Saules

Avis de construction

Requérant : Nicolas Curty, Montagne de Saules 43, 2732 Saules

Auteur du projet : KWSA SA - Architectes associés, Xavier Wittwer, Rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray

Emplacement : Parcelle N° 350, Montagne de Saules 43, 2732 Saules

Projet : Réfection de l'enveloppe du bâtiment. Remplacement des tuiles terre cuites ainsi que remplacement des volets et des façades en bois

Dimensions et genre de construction : Selon plans déposés

Zone d'affectation : Hors zone

Dérogation : Art. 24 LAT

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement,** auprès de l'administration communale de Saules. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai auprès de l'Administration communale, Milieu du Village 13, 2732 Saules.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Saules, le 16 avril 2025

Secrétariat communal

Tavannes

Avis de construction

Requérant : BM Immobilien GmbH, Längfelweg 5, 2504 Bienne.

Auteur du projet : ProjectIQ SA, Rue Louis-d'Orléans 41, 2000 Neuchâtel.

Projet : rénovation et transformation, comprenant entre autres l'aménagement des combles avec la création de lucarnes, l'isolation des façades, le remplacement du chauffage par une pompe à chaleur et la pose de panneaux photovoltaïques en toiture, des immeubles Rue du Fuet 5 et 7 sis sur les parcelles N° 497 et 1451 en zone mixte M3.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dérogations requises : aux articles 80 LR et 51 OC.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 26 mai 2025 inclusivement,** au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 24 avril 2025

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérante : Flufa SA, Rue du Pierre- Pertuis 43, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : bapa architecture Sàrl, Grand-Rue 1, 1607 Palézieux-Village.

Emplacement : parcelle N° 195, au lieu-dit : « Rue de Pierre-Pertuis 40 », commune de Tavannes.

Projet : transformations intérieures du bâtiment existant pour implantation d'une industrie alimentaire, mise aux normes énergétiques, installation d'une pompe à chaleur, changement des fenêtres et ajout de stores à lamelles, suppression d'une partie de l'annexe au Nord-Est et modification du quai de chargement à l'Est, installation d'évaporateurs extérieurs pour froid commercial et cheminée d'extraction des fumées/ vapeurs des fours au Sud et pose d'enseignes publicitaires (lumineuse et non lumineuse) au Sud et à l'Est.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : A6 S.

Dérogation : art. 89 al. 3 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Tavannes. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 16 avril 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Ouverture de la saison des marchés 2025 à Tavannes

Le coup d'envoi de la saison 2025 du marché artisanal et du marché aux fruits et légumes est fixé au samedi 3 mai prochain de 9 h à 14 h. Cet événement marque le début d'une nouvelle période de mise à l'honneur de l'artisanat régional et des saveurs locales sur la place de la gare. À cette occasion, un brunch mettant en avant les produits du terroir sera également proposé, ainsi qu'une vente de plantons.

À partir de 9 h et jusqu'à 14 h, une vingtaine d'exposants régionaux dévoileront leurs créations. Le prix du brunch est de CHF 25.- par adulte, les enfants bénéficient de tarifs adaptés en fonction de leur âge. Vous pouvez vous y inscrire via message ou tél. au 076 501 20 71 (C. Gilgen) jusqu'au 28 avril 2025 ! Plus d'informations sur le site www.marche-tavannes.ch.

La municipalité de Tavannes invite chaleureusement tous les habitants et les visiteurs à participer à cette belle journée qui s'annonce festive !

Tavannes, avril 2025

Commission Vie Locale

Tavannes se lance dans le duel intercommunal de suisse.bouge pour la troisième année consécutive

Pour la troisième année consécutive, la Municipalité de Tavannes participe au Duel Intercommunal organisé par suisse.bouge, un événement national visant à promouvoir l'activité physique et à encourager chacun à bouger. L'objectif : cumuler le plus grand nombre possible de minutes d'activité physique tout au long du mois de mai.

Peu importe ce que vous faites, quel que soit votre âge et où que vous soyez, chaque minute de mouvement compte ! Au cours de ce mois de mai, la municipalité de Tavannes invite chacune et chacun à participer à cet événement national dont l'objectif est moins de réaliser une performance sportive que d'encourager un maximum de personnes à bouger. La commune gagnante sera celle dont les habitants auront totalisé le plus grand nombre de minutes d'activité physique.

Il est possible de participer en solo ou collectivement en enregistrant le temps via l'application mobile, accessible sur le site www.duelintercommunalcoop.ch.

À Tavannes, quelques activités sont prévues. Le 17 mai, l'opération « coup de balai » sur les sentiers

de Tavannes sera l'occasion d'allier mouvement et ramassage des déchets. Une randonnée est organisée le 24 mai par Samuel Gyger, depuis la gare de Tavannes jusqu'à Montoz. Aussi, le tennis-club de Tavannes mettra ses courts de tennis à disposition les lundis, de 18h à 20h.

Combien de minutes de mouvement les Tavannois accumuleront-ils cette année ? Le record de l'an dernier sera-t-il battu ? A vous de jouer !

Tavannes, avril 2025

Commission Vie Locale

Tour de Romandie le 30 avril 2025

Le Tour de Romandie traversera notre commune le mercredi 30 avril, avec le passage du peloton prévu aux alentours de 14h30.

Afin d'assurer le bon déroulement de l'événement, des modifications temporaires de la circulation sont à prévoir :

- La route cantonale sera fermée à la circulation durant toute la durée du passage.
- La caravane publicitaire précédera les coureurs d'environ 30 à 45 minutes.
- Les routes empruntées par la course seront fermées 20 minutes avant l'arrivée de la tête de course et rouvertes immédiatement après le passage de la voiture-balai.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à consulter le site officiel :

tourderomandie.ch

Nous vous remercions de votre compréhension et vous encourageons à prendre vos dispositions en conséquence.

Tavannes, le 14 avril 2025

Le secrétariat municipal

Valbirse

Avis de construction

Requérante : Commune mixte de Valbirse, Rue Aimé Charpilloz 2, 2735 Bévilard.

Emplacement : parcelle N° 1079, au lieu-dit : « Rue du Collège 8a », Malleray, commune de Valbirse.

Projet : aménagement de barres de traction et d'une surface de protection antichocs de 49 m².

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : ZBP 7 « Ecole secondaire ».

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 16 mai 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 16 avril 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

www.lasemaine.ch

Divers

Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten im Berner Jura

Einladung zur 13. Zustifterversammlung
Sonntag, 25. Mai 2025 um ca. 10.30 Uhr,
Kirchgemeindehaus Tavannes
10.00 Uhr Andacht
ca. 10.30 Uhr Mitgliederversammlung

Traktanden:

1. Begrüssung
2. Wahl der Stimmenzähler
3. Protokoll der Zustifterversammlung vom 2.6.24
4. Genehmigung der Rechnung 2024
5. Kenntnisnahme des Revisorenberichts
6. Genehmigung des Jahresberichts 2024
7. Genehmigung des Budgets 2026
8. Verabschiedung zweier bisheriger Stiftungsratsmitglieder
9. Wahl von neuen Stiftungsratsmitgliedern
10. Wahl des Präsidiums
11. Wahl der Revisionsstelle
12. Informationen des Pfarrers
13. Verschiedenes

Noch-Nicht-Zustifter können sich vor Beginn der Versammlung einschreiben.

Eine Mitfahrgelegenheit organisiert M.-L. Hoyer, Tel. 079 795 92 59

Auf Verlangen werden die Dokumente zugeschickt, bitte bei Frau Hoyer melden.

Tavannes, 15. April 2025

Der Stiftungsrat

Calendrier des parutions 2025

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution
1		01.01.2025	SUPPRIME
2		08.01.2025	SUPPRIME
3	1	15.01.2025	mercredi
4	2	22.01.2025	mercredi
5	3	29.01.2025	mercredi
6	4	05.02.2025	mercredi
7	5	12.02.2025	mercredi
8	6	19.02.2025	mercredi
9	7	26.02.2025	mercredi
10	8	05.03.2025	mercredi
11	9	12.03.2025	mercredi
12	10	19.03.2025	mercredi
13	11	26.03.2025	mercredi
14	12	02.04.2025	mercredi
15	13	09.04.2025	mercredi
16	14	16.04.2025	mercredi
17	15	24.04.2025	JEUDI
18	16	30.04.2025	mercredi
19	17	07.05.2025	mercredi
20	18	14.05.2025	mercredi
21	19	21.05.2025	mercredi
22	20	28.05.2025	mercredi
23	21	04.06.2025	mercredi
24	22	12.06.2025	JEUDI
25	23	18.06.2025	mercredi
26	24	25.06.2025	mercredi
27	25	02.07.2025	mercredi
28	26	09.07.2025	mercredi
29		16.07.2025	SUPPRIME
30		23.07.2025	SUPPRIME
31		30.07.2025	SUPPRIME
32	27	07.08.2025	JEUDI
33	28	13.08.2025	mercredi
34	29	20.08.2025	mercredi
35	30	27.08.2025	mercredi
36	31	03.09.2025	mercredi
37	32	10.09.2025	mercredi
38	33	17.09.2025	mercredi
39	34	24.09.2025	mercredi
40	35	01.10.2025	mercredi
41	36	08.10.2025	mercredi
42	37	15.10.2025	mercredi
43	38	22.10.2025	mercredi
44	39	29.10.2025	mercredi
45	40	05.11.2025	mercredi
46	41	12.11.2025	mercredi
47	42	19.11.2025	mercredi
48	43	26.11.2025	mercredi
49	44	03.12.2025	mercredi
50	45	10.12.2025	mercredi
51	46	17.12.2025	mercredi
52	47	24.12.2025	mercredi
		31.12.2025	SUPPRIME

Validation de vos avis sur la plateforme : lundi 14h

informations pratiques

Moutier

Municipalité de Moutier
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 927
2740 Moutier

Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu – ma	9h à 11h et 15h à 17h
Mercredi	15h à 17h
Jeudi	15h à 18h
Vendredi	9h à 11h et 14h à 16h

Service social:

Lu et ve	9h à 11h et 14h à 16h
Ma et Me	14h à 16h
Jeudi	14h à 18h

Police administrative:

Lu – ma et ve	10h à 11h et 15h à 16h
Mercredi	15h à 16h
Jeudi	10h à 11h et 16h à 18h

Téléphones

Centrale	032 494 11 11
Chancellerie	032 494 11 11
Impôts	032 494 11 21
Caisse municipale	032 494 11 25
Contrôle des habitants	032 494 11 27
Service social	032 494 11 34
Agence AVS	032 494 11 39
Police administrative	032 494 11 29
Bâtiments.Urbanisme. Travaux publics	032 494 13 33
Electricité.Eau.	032 494 12 14
Service de piquet Electricité. Eau	**032 494 12 12**
Centre de l'enfance Ecole à journée continue	032 493 56 31
Service d'accueil en famille	032 492 10 05
SeJAC	032 493 10 11
Bibliothèque	032 493 59 69

Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

Cartes journalières dégriffées Commune

Cartes vendues uniquement aux habitants de la Ville de Moutier et à retirer au guichet de la Caisse municipale (pas de réservation par téléphone).
Paiement immédiat en espèce.

Bons prévôtois

Caisse municipale 032 494 11 25

Site internet
www.moutier.ch

Courriel
info@moutier.ch

informations pratiques

Belprahon

Commune de Belprahon
Administration communale
Les Grands Clos 5, Belprahon
Case postale 257
2740 Moutier

Tél. du secrétariat : 032 493 48 27
Courriel : secretariat@belprahon.ch
Tél. de la caisse : 032 493 18 60
Courriel : caisse@belprahon.ch
Heures d'ouverture : Jeudi de 15 h à 17 h
Site internet : www.belprahon.ch

Champoz

Commune mixte de Champoz
Les Grands Clos 19
2735 Champoz

Téléphone : 032 492 12 88
Courriel : secretariat@champoz.ch
Heures d'ouverture : Mardi de 16 h 30 à 17 h 30
Site internet : www.champoz.ch

Corcelles

Commune mixte de Corcelles
Clos la Jus 27
2747 Corcelles

Téléphone : 032 499 90 70
Courriel : secretariat@corcelles-be.ch
Heures d'ouverture : Mardi de 10 h à 11 h
Jeudi de 17 h à 18 h 30
Site internet : www.corcelles-be.ch

Déchetterie - points de ramassage

- Derrière l'école (PET, alu, boîtes de conserve, verre + conteneur pour capsules Nespresso)
- Hangar des pompes (textiles et chaussures)
- Hangar de Froideval (déchets encombrants, ferraille, bois et plastiques agricoles aux dates prévues sur le MémoDéchets 2019)
- Conteneurs Molok (ordures ménagères)

Court

Municipalité de Court
Rue de la Valle 19
2738 Court

Téléphone : 032 497 71 10
Courriel : contact@court.ch
Site internet : www.court.ch

Heures d'ouverture :

- Notre administration est disponible tous les jours durant les heures de bureau pour les appels téléphoniques.
- Notre guichet est ouvert tous les matins (lundi à vendredi) de 10 h 30 à 12 h, le lundi après-midi de 15 h 30 à 18 h, le mardi et le jeudi après-midi de 15 h 30 à 17 h.